



72^{ème} Session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Point 34 a) de l'ordre du jour

Rapport du Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables

New York, le 18 avril 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La guerre en Syrie a causé plusieurs centaines de milliers de victimes. La population civile est la cible d'attaques indiscriminées, de bombes barils, d'armes chimiques, de pratiques répétées de torture et d'autres actes inhumains. Les violations du droit international sont systématiques. Elles surviennent dans un climat de totale impunité pour leurs auteurs, ce qui ne contribue pas à limiter la spirale de la violence.

Le Conseil de sécurité est resté paralysé face à ces crimes. Il n'a pas assumé la « responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales » que la Charte des Nations Unies lui confère.

L'Assemblée générale a donc suivi un impératif moral quand elle a créé en 2016 le Mécanisme international, impartial et indépendant pour la Syrie. Elle a également agi en pleine conformité avec la Charte : Premièrement, l'Assemblée générale peut adopter des résolutions pays si le Conseil de sécurité traite la même situation d'une manière ponctuelle ; deuxièmement, le Mécanisme ne restreint en aucune manière la souveraineté de la Syrie qui garde le droit et la responsabilité principale de poursuivre des crimes internationaux ; troisièmement, le Mécanisme « facilite » simplement des enquêtes et « aide » à juger les responsables, ce qui rend son établissement conforme aux pouvoirs de l'Assemblée générale. La Suisse souligne également que le Mécanisme est une institution impartiale qui vise à adresser les violations commises par toutes les parties au conflit.

Monsieur le Président,

La Suisse tient à mentionner le rôle fondamental joué par les organisations de la société civile syrienne en vue de documenter les crimes commis en Syrie. Faute d'accès au territoire par les institutions internationales comme le Mécanisme ou encore la Commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme, la société civile syrienne joue un rôle clé pour assurer la future redevabilité des auteurs des crimes. En début de mois, lors d'une rencontre à Lausanne facilitée par la Suisse et les Pays-Bas, le Mécanisme et 28 organisations syriennes ont conclu un protocole de coopération. Tant le Mécanisme que les organisations se trouvent ainsi renforcés dans leur mission de lutter contre l'impunité en Syrie.

Monsieur le Président,

Au niveau financier, la Suisse a augmenté sa contribution au Mécanisme à hauteur de 800'000 dollars. La Suisse encourage tous les Etats membres à envisager également des contributions volontaires.

Pourtant, afin d'assurer la continuité du travail du Mécanisme et la stabilité de son personnel hautement qualifié, il est indispensable que ce dernier soit aussi financé à travers le budget régulier de l'ONU. Après en avoir décidé la création, cette Assemblée se doit maintenant de garantir les ressources financières nécessaires pour le bon fonctionnement du Mécanisme.

En conclusion, ma délégation salue le premier rapport du Mécanisme. Elle se félicite de la nomination de son personnel-clé, ainsi que des avancées en matière de coopération avec certaines juridictions nationales. En tant qu'Etat hôte, la Suisse continuera à apporter son soutien au Mécanisme et invite tous les Etats membres à faire de même. Les victimes en Syrie comptent sur notre engagement pour la justice et la paix en Syrie.

Je vous remercie de votre attention.

Mr President,

The war in Syria has caused several hundreds of thousands of casualties. The civilian population is the target of indiscriminate attacks, barrel bombings, chemical weapons and repeated practices of torture and other inhumane acts. Violations of international law are systematic. They occur in a climate of total impunity for their perpetrators, which does not help to limit the spiral of violence.

The Security Council has remained paralyzed in response to these crimes. It has not assumed the "primary responsibility for the maintenance of international peace and security" that the Charter of the United Nations confers on it. The General Assembly hence followed a moral imperative when creating the International, Impartial and Independent Mechanism for Syria in 2016. It has also acted in full compliance with the Charter: First, the General Assembly may adopt country resolutions if the Security Council occasionally deals with the same situation; second, the Mechanism in no way restricts the sovereignty of Syria, which retains the primary right and responsibility to prosecute international crimes; thirdly, the Mechanism merely "facilitates" investigations and "helps" in trying those responsible, which renders its establishment consistent with the powers of the General Assembly. Switzerland also emphasizes that the Mechanism is an impartial institution aimed at addressing violations committed by all parties to the conflict.

Mr President,

Switzerland would like to mention the crucial role played by Syrian civil society organizations in documenting the crimes committed in Syria. Without access to the territory for international institutions such as the Mechanism or the Commission of Inquiry of the Human Rights Council, Syrian civil society plays a key role to ensure future accountability of perpetrators. Earlier this month, at a meeting in Lausanne facilitated by Switzerland and the Netherlands, the Mechanism and 28 Syrian organizations concluded a protocol of cooperation. Both the Mechanism and the organizations are thus reinforced in their mission to fight against impunity in Syria.

Mr. President,

At the financial level, Switzerland has increased its contribution to the Mechanism to 800'000 dollars. Switzerland encourages all member states also to consider voluntary contributions. However, in order to ensure the continuity of the work of the Mechanism and the stability of its highly qualified staff, it is essential that it be funded also through the regular budget of the United Nations. Having decided to create it, this Assembly must now guarantee the necessary financial resources for the proper functioning of the Mechanism.

In conclusion, my delegation welcomes the first report of the Mechanism. It commends the appointment of its key staff, as well as progress in cooperation with certain national jurisdictions. As a host State, Switzerland will continue to support the Mechanism and invites all Member States to do likewise. The victims in Syria rely on our commitment to justice and peace in Syria.

Thank you for your attention.